



VIDE GRENIER PORT-BAIL **SAMEDI 21 AOÛT 2010**

Union des commerçants et artisans de Port-Bail



Organisé par l'Union des Commerçants et Artisans de Port-Bail
avec le concours de l'Office de Tourisme.

RESERVE AUX PARTICULIERS

LOCATION DES PLACES : Office de tourisme Port-Bail : 02.33.04.03.07

1/ LE VIDE-GRENIER EST STRICTEMENT RESERVE AUX DEBALLEURS PARTICULIERS. AUCUNE INTRUSION CHEZ LES PROPRIETAIRES NE SERA AUTORISEE LA RESPONSABILITE DU DEBALLER SERA ENGAGE EN CAS DE DEGRADATION DES HABITATIONS SITUEE DERRIERE L'EMPLACEMENT.

2/ UN SEUL EMBLACEMENT PAR PERSONNE POURRA ETRE RESERVE.

3/ LES ARTISANS ET COMMERCANTS EXTERIEURS) A LA COMMUNE NE SONT PAS AUTORISES A DEBALLER (SAUF BROCANTE ET TOUTES COLLECTIONS SUR RESERVATION)

4/ LES DEBALLAGES NE POURRONT PAS ETRE APPROVISIONNES EN MARCHANDISES NEUVES.

Chaque déballeur est tenu de nettoyer sa place et de mettre ses déchets dans les poubelles ou containers MIS A DISPOSITION

5/ TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES CLAUSES POURRAIT SE VOIR INTERDIRE DE DEBALLER SANS REMBOURSEMENT DU DROIT DE PLACE.

LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DES VEHICULES NE SERONT PAS AUTORISES DANS L'ENCEINTE DU VIDE GRENIER DE 8H30 A 19H00 LE SAMEDI

DROIT PAYABLE A L'INSCRIPTION
10 euros L'EMPLACEMENT
Pièce d'identité OBLIGATOIRE

DOCUMENT A PRESENTER LE 21 AOÛT 2010

Numéro de place

NOM :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Pièce d'identité :

Date et Lieu de Délivrance :

Signature Déballeur

Cachet O.T